

LES CHINOISERIES DES FABRICANTS DE JOUETS

Mattel, Lego ou Disney profitent allègrement des terribles conditions de travail imposées dans les usines chinoises où leurs jouets sont fabriqués. Mais pas question que leur responsabilité soit engagée. Officiellement, le problème moral incombe aux sous-traitants.



Comme Mattel, la Walt Disney Company (WDC) a recours à des sous-traitants pour fabriquer les jouets à l'effigie de Mickey. Et dans pareil cas, Disney délègue sa responsabilité sociale à ses sous-traitants. Ceux-ci doivent s'engager à faire respecter, dans les usines qu'ils démarchent, [un code de conduite](#) propre à la WDC, intégré dans les contrats de licence et d'approvisionnement passés par le groupe.

Ainsi, les fabricants "n'utiliseront pas" le travail infantile, le travail involontaire ou forcé, "traiteront chaque salarié avec dignité et respect", "offriront un lieu de travail salubre et non-dangereux", respecteront "au minimum" les lois en vigueur concernant les salaires et la durée du temps de travail, et ils respecteront le "droit des salariés à s'associer et à négocier collectivement". Disney est associée à l'[International Council of Toy Industries](#)

(ICTI), mais possède sa propre équipe dédiée, [The International Labor Standard](#)(ILS), une équipe de juristes qui assure avoir commandité plusieurs milliers d'audits "maison" chez les fournisseurs de l'entreprise.

Chez Disney, on minimise : "Dans ces usines (Hung Hing et Sturdy Products), nos produits ne représentent que 5% de la production. Nous ne sommes pas les seuls clients de ces fournisseurs." Et d'ajouter, agacés : "Comme par hasard, ces enquêtes sortent à la veille de Noël, elles ont été faites pendant la pleine saison... Je serais curieuse de voir la même étude pendant la période creuse. Mais nous ne cherchons pas d'excuse, bien sûr."

Depuis 2005, l'ONG [Students & Scholars Against Corporate Misbehaviour](#) (Sacom) a [mené une dizaine d'enquêtes](#) sur les usines sous-traitantes de Disney. "Nos rapports prouvent que les audits de Disney sont tout aussi inefficaces que ceux de l'ICTI", affirme Debby Chan. A l'association [Peuples Solidaires](#), Fanny Gallois s'interroge :

“ Comment nous faire croire que Disney arrive à faire respecter son code de conduite à des détenteurs de licence que l'entreprise connaît à peine ? Avec son système de licences, Disney sous-traite tellement qu'il n'est plus capable de remonter la chaîne d'approvisionnement, et de la maîtriser.

LES CHINOISERIES DES FABRICANTS DE JOUETS



Fanny Gallois décrit le système : *“quand un scandale éclate, comme ici avec On Tay Toys ou Sturdy Products, Disney doit d’abord retrouver le nom du sous-traitant avant celui de l’usine, car elle ne possède pas la liste des usines.”* Nathalie Dray, directrice de la communication corporate pour Walt Disney France, reconnaît :

“ C’est très compliqué de contrôler à 100% notre chaîne de production, il faut que les détenteurs de licence jouent le jeu. Mais on essaie de faire au mieux et on les pousse à mettre les usines en conformité.

Code de conduite

Grand classique de la communication de crise, les différents géants du jouet interrogés répondent tous peu ou prou la même chose : *“Nous prenons le cas de ces usines très au sérieux”*, lancent en chœur Disney et Mattel, qui précisent avoir demandé à leurs sous-traitants de *“vérifier”* les informations de la Sacom, avant de *“prendre des mesures”*.

Sur le site de On Tai Toys, les ouvriers fabriquent également les fameux [Lego Books](#), des livres illustrés sur l’univers des briques à plot. Ces Lego Books sont distribués depuis douze ans pour Lego par un détenteur de licence, [Dorling Kindersley](#) (DK). Une bonne excuse pour Lego, qui minimise : *“Nous avons demandé à*

DK de faire une enquête sur On Tai Toys. Par ailleurs, nous ne produisons que 10% de nos briques en Chine, dans des usines en relation très étroite avec nous. Ces usines et celles utilisées par nos détenteurs de licence sont régulièrement contrôlées par des cabinets d’audit accrédités par l’ICTI. Nous prenons tout cela très au sérieux et en cas de violation de notre code de conduite, nous pouvons aller jusqu’à la rupture des relations commerciales avec les usines concernées, mais en tout dernier recours”, explique Charlotte Simonsen, porte-parole du groupe danois.



Mattel, qui se contente de fournir aux journalistes ses [“statements”](#) et refuse *“les interviews one to one”*, rappelle que *“depuis plus de 15 ans”*, l’entreprise utilise un système de contrôle indépendant dans ses usines, avec un code de conduite *“des plus exigeants”*, et collabore activement avec l’ICTI *“pour améliorer sans cesse les conditions de travail dans les usines.”*

Tout va bien dans le meilleur des mondes. Après avoir *“mené sa propre enquête”*, Mattel considère le suicide de l’ouvrière de l’usine Sturdy Products Nianzhen Hu, comme un *“incident tragique, mais isolé.”* Et de préciser que *“l’audit n’a trouvé aucune preuve de dépassement d’horaires imposés”*, et que les ouvriers ayant dépassé la limite d’heures supplémentaires durant l’été *“pouvaient refuser de les effectuer”*.

LES CHINOISERIES DES FABRICANTS DE JOUETS

Solution de survie

À la Sacom, Debby Chan demande aux géants du jouet de *“prendre leurs responsabilités, et de ne plus lancer de promesses en l’air après chaque scandale : c’est à eux de changer leurs pratiques d’achat, la pression que Disney ou Mattel exercent sur les fournisseurs pour obtenir des prix toujours plus bas, les pousse à violer les lois du travail.”* Les multinationales, exigeant des producteurs des délais de livraison *“de plus en plus courts”*, inciteraient les usines à fabriquer vite, quitte à ne pas respecter les codes de conduites.

“Les sous-traitants ont le couteau sous la gorge, exploiter les ouvriers devient presque pour eux une solution de survie !”, lance Marie-Claude Hessler, qui demande aux multinationales d’augmenter le prix à la commande, pour “permettre aux fournisseurs de payer un salaire décent aux ouvriers.” A Disney, on répond tout de go : *“Nous ne sommes pas des donneurs d’ordres, ce sont nos licenciés qui passent les commandes, et nous on ne va pas leur imposer quoi que ce soit.”* Qui sont ces détenteurs de licence ? *“Nous ne révélerons pas la liste de nos sous-traitants, de nos fournisseurs et de nos licenciés”*, répondent Disney et Mattel. À la Sacom, Debby Chan soupire :

“ Les géants du jouet ne jouent pas le jeu. S’ils rendaient publiques les listes de leurs fournisseurs, comme Nike, Adidas ou Puma l’ont fait avant elles, les organisations civiles pourraient au moins renforcer leur surveillance et pousser les usines à adopter une meilleure conduite.

Pour le moment, parmi les géants du jouet, seul l’éditeur du Monopoly, [Hasbro](#), publie sur son site internet [la liste de ses fournisseurs](#) en Chine. Des usines situées sans surprise autour de Shenzhen et de Dongguan.



Ce que les ONG réclament, c’est aussi une *“nouvelle organisation”*, autre que l’ICTI, qui travaillerait en étroite collaboration avec les fournisseurs et les associations, pour pousser le gouvernement chinois et les usines à garantir aux ouvriers une *“réelle liberté syndicale”*. En Chine, pays qui n’a pas adhéré aux normes fondamentales de l’OIT (Organisation Internationale du Travail) sur la liberté d’association et de négociation collective, le système est celui du syndicat unique. *“Les syndicats qui existent dans les usines sont assujettis au syndicat unique, qui est lui même soumis à l’État et au parti communiste”*, explique Anthony Jin, qui a dirigé une entreprise en Chine pendant cinq ans.

“ La Fédération syndicale de Chine (ACFTU) donne une illusion de liberté syndicale, mais en réalité c’est une façade. L’ACFTU est le syndicat des patrons, il fait le lien entre les ouvriers et la direction, mais il ne permet pas aux ouvriers de défendre leurs droits, qui ne peuvent pas former eux mêmes le syndicat de leur choix.

D’après Anthony Jin, *“le gouvernement chinois a peur des revendications collectives, il se souvient de l’URSS et de Solidarnosc.”* Pour Debby Chan, de la Sacom, il revient aux multinationales comme Mattel ou Disney de faire pression sur le gouvernement chinois. A Disney, Nathalie Dray constate : *“Isolément, nous n’avons pas de poids, pour faire changer les choses au niveau du*

LES CHINOISERIES DES FABRICANTS DE JOUETS

gouvernement chinois, nous ne pouvons nous reposer que sur l'ICTI, c'est au travers de la Fédération que nous pourrions négocier."

D'ici là, la Sacom, qui ne fait "aucunement confiance en l'ICTI" et demande donc la création d'une nouvelle Fédération, propose une alternative : la mise en place dans les usines de "comités d'ouvriers", qui ne sont pas mentionnés dans la loi chinoise. "C'est une zone grise, ces comités peuvent donc être créés, en théorie." Dans deux usines sous-traitantes de Disney, "les ouvriers ont pu élire des représentants, grâce à la pression de Disney. Il ne s'agit pas de vrais syndicats, mais c'est déjà un progrès", lance Debby Chan.

Photos sous licences Creative Commons via Flickr : [source](#)